



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences numériques et cognitives

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences numériques et cognitives

Domaine : Sciences, technologies, santé (STS)

Demande n° S3LI130004682

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Pôle Lorrain de Gestion, Nancy.

Institut Supérieur du Génie Appliqué (IGA) Casablanca Maroc.

- Délocalisation(s) :

IGA Casablanca Maroc.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences numériques et cognitives* (SNC) de l'Université de Lorraine (UdL) se prépare en trois ans et permet d'obtenir le diplôme national de licence Sciences, technologies, santé mention *Sciences numériques et cognitives* de niveau bac+3. La formation est dispensée sur le site de Nancy et à Casablanca (Maroc).

La première année (L1) est un tronc commun. L'étudiant choisit dès la L2 un parcours parmi les trois proposés : *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE), *Sciences cognitives* (SC) et *Système d'information et intelligence économique* (SIIE).

A l'issue de cette formation, le diplômé peut s'orienter vers la vie active, mais le plus souvent continue ses études afin d'obtenir un diplôme de niveau bac+5. La plupart des étudiants choisissent donc de poursuivre leurs études en master et ils peuvent alors se porter candidat à un master d'*Informatique* et surtout à celui correspondant à leur parcours, en particulier ceux de l'Université.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier proposé est incomplet et certains aspects importants ne sont pas abordés. Ceci est fort regrettable, car cette mention semble intéressante de par son originalité et la diversité de ses parcours.

Il est dommage qu'elle ne soit pas présentée plus clairement. La première phrase « la licence SNC a pour objectif de former des étudiants dans des disciplines complémentaires » illustre la difficulté pour présenter cette mention.

L'Université de Lorraine propose par ailleurs une mention *Informatique* dont le premier semestre (S1) est intégré dans le portail *Mathématiques-Informatique-Sciences pour l'ingénieur*. Excepté un graphique indiquant une passerelle de la L2 de *SNC* vers la L3 de la mention *Informatique*, il n'est fait nulle part état de cette licence d'*Informatique* alors même que l'objectif en termes de compétences est, si on reprend le dossier, de « former des informaticiens avec des compétences pluridisciplinaires, un esprit d'ouverture et un éveil au monde de l'entreprise ».

La formation est a priori dispensée sur deux sites : Nancy et Casablanca. Il est regrettable qu'aucun renseignement sur l'organisation, le nombre d'étudiants, les parcours suivis par les étudiants de Casablanca ne soient reportés dans le dossier. On sait essentiellement de cette délocalisation qu'elle a été initiée en 2007-2008 et concernait cette année-là 12 étudiants.

L'équipe de formation est également présentée de façon peu claire. Les noms indiqués sont les mêmes que ceux de l'équipe pédagogique et ceux des différents responsables projetés ne sont pas communiqués.

L'organisation générale de la mention aurait pu compenser les manques du début du dossier, mais seuls sont fournis des tableaux présentant la L1 et ses trois parcours. Les tableaux concernant la L2 et les parcours de L3 sont généraux au point qu'ils sont quasiment identiques pour ces trois parcours. L'intitulé des UE n'y apparaît pas alors que seul un code d'unité fonctionnelle (le même pour les trois parcours) y figure. Il est regrettable que ces informations puissent être localisées dans le document annexe.

Alors que le parcours *MIAGE* est bien justifié et légitime, on est amené à s'interroger sur la lisibilité et la finalité des parcours *SC* et *SIIE* : s'agit-il surtout en pratique de former des étudiants en vue des masters d'enseignement ? Quant aux débouchés envisagés du parcours *SIIE*, beaucoup d'entre eux semblent se situer en dehors du domaine STS.

Un stage est prévu pour l'ensemble des étudiants. D'une durée de 12 semaines pour les parcours *MIAGE* et *SIIE*, il n'est que de 4 semaines pour le parcours *SC*. Une argumentation expliquant cette différence serait intéressante.

Certains enseignements sont validés par un quitus (PPP UFT10, stage parcours *SC*). Ceci ne vient-il pas en contradiction avec l'absence de note éliminatoire en licence ?

Par ailleurs, il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants dans chacun des parcours, et de connaître avec plus de précision le devenir des étudiants du parcours *SC*.

Cette mention présente des atouts indéniables (diversité des parcours, taux de réussite, tutorat, pratique des langues vivantes, etc.) qui font d'autant plus regretter la qualité insuffisante du dossier.

- Points forts :

- Taux de réussite.
- Tutorat d'accompagnement.
- Enseignement des langues vivantes.
- Création du parcours *SIIE*.

- Points faibles :

- Dossier incomplet.
- Organisation de la délocalisation non mentionnée.
- Positionnement par rapport à la mention *Informatique* non abordé.
- Positionnement par rapport au portail *Mathématiques-Informatique-Sciences pour l'ingénieur* non précisé.
- Objectif de la mention trop peu lisible.
- Equipe de formation à préciser.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser l'objectif et la place de cette mention dans l'offre de formation de l'Université et tout particulièrement sa position vis-à-vis de la mention *Informatique*. Deux mentions sont peut être un choix pertinent, mais il serait intéressant d'en connaître les motivations. Une seule mention regroupant les trois parcours de la mention *SNC* et les deux de la mention *Informatique* ne serait-elle pas envisageable ?

Il est nécessaire à l'avenir, de veiller à la qualité du dossier présenté et de mieux renseigner le dossier sur de nombreux points comme la présentation des UE, la délocalisation sur Casablanca, l'équipe de formation, les données quantitatives. Il serait également souhaitable d'avoir des renseignements quantitatifs plus précis sur les étudiants et leur devenir.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	84	60	63	57	59
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	56	60	59	51	56
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	71	90	97	103	108
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	0 %	13%	7 %	2 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	25 %	44 %	50 %	54 %	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	60 %	66 %	69 %	83 %	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	18 %	14 %	18 %	39 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	37 %	44 %	48 %	39 %	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)		46 %	52 %	50 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	84 %	79 %	90 %	97 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)		100%			



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	600	SC : 616 MIAGE : 700	SC : 576 MIAGE : 700
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	20%	20% 25 %	20% 25%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	14	22	27
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	540	410 (hors UE libres) 510	406 (hors UE libres) 455
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	60	50 60	50 65



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sciences numériques et cognitives

Domaine : Sciences, technologies, santé (STS)

Demande n° S3LI130004682

Préambule

1- La proximité disciplinaire des licences "Informatique" et "Sciences numériques et Cognitives" (SNC) a suscité de la part de l'évaluation une suggestion de rapprochement. Tout en essayant dans les réponses apportées de lever les éléments de confusion entre les deux projets, l'établissement reste cependant convaincu du bien-fondé d'une double proposition de diplômes.

- Les licences concernées ont des objectifs différents : la licence d'INFO est généraliste en informatique tandis que la licence SNC est pluridisciplinaire. Ceci se traduit par des secteurs disciplinaires plus spécifiques pour la licence SNC :

Licence SNC : DGESIP 15004 = intelligence artificielle et sciences cognitives et DGESIP 72105 = informatique appliquée à la gestion d'entreprise ; Licence d'informatique : DGESIP 15000 = informatique

- Ces objectifs différents se traduisent aussi par une construction spécifique : le pourcentage de cours d'informatique en licence d'INFO de 60% tandis que celui des parcours de la licence SNC est au maximum de 32% (MIAGE) et au minimum de 25% (SC). Concrètement, la licence SNC intègre des enseignements en informatique dans des parcours fortement spécialisés respectivement par la gestion (MIAGE), les sciences cognitives (sciences cognitives) et la finance (systèmes d'information et intelligence économique). Ces parcours proposent 66% d'UE spécifiques dès la deuxième année.

- Enfin, ces différences se traduisent également par de compétences acquises propres (comme le précisent les fiches RNCP) et par des poursuites d'études différentes : majoritairement Master d'informatique pour la licence d'informatique et majoritairement Masters MIAGE et sciences cognitives pour la licence SNC.

2- L'évaluation C de ce diplôme exprime de façon récurrente le caractère incomplet des informations auxquelles l'évaluateur a eu accès. Après vérification il apparaît que l'ensemble des documents a bien été communiqué en heure. L'Université de Lorraine ne peut qu'exprimer son étonnement et sans réfuter les faiblesses pointées sur certains aspects du projet de licence, demander une lecture de l'évaluation intégrant cette dimension.

L'UFR mathématiques et informatique, composante du collegium DEG (Droit Economie et Gestion), propose une seule licence SNC (Sciences Numériques et Cognition), elle émane de la licence ISC (Informatique et Sciences Cognitives) qui a été évaluée **A** à la dernière campagne d'habilitation. Par rapport à la licence ISC qui comportait deux parcours : MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) et SC (Sciences Cognitives), nous avons ajouté un nouveau parcours : SIIE (Systèmes d'Information et Intelligence Economique) qui a été considéré comme un point positif par les évaluateurs et nous avons apporté des modifications aux parcours MIAGE et SC pour être en phase avec les demandes et les besoins de l'entreprise. Par ailleurs, comme on peut le voir dans le tableau4, le nombre d'étudiants de cette licence est en moyenne sur 5 ans de **216** étudiants avec un minimum de **205** et un maximum de **227**.

Signalons que l'année prochaine, la MIAGE de Nancy fêtera ses 40 ans et SC ses 8 ans. Cette licence est le principal vivier pour nos deux masters MIAGE et sciences cognitives qui ont été évalués respectivement A et B.

La licence SNC est une licence pluridisciplinaire dont la caractéristique principale est de rapprocher les sciences de l'homme des sciences informatiques et économiques de l'entreprise et en ce sens elle est unique à l'université de Lorraine. A l'instar de l'ANVIE (Association Nationale pour la Valorisation Interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des Entreprises), créée en 1991 à l'initiative du ministère de la Recherche et de l'Espace, la licence SNC a la même vocation, à savoir développer et rapprocher les relations entre sciences sociales et entreprises.

Cette mention est une opportunité intéressante pour des bacheliers (S ou ES) souhaitant avoir des compétences variées liées au monde de l'entreprise puisqu'elle forme les étudiants à l'informatique et à son utilisation en entreprise, tout en accordant une très grande part aux sciences humaines et sociales et aux sciences de gestion.

Cette licence est ancrée sur un parcours MIAGE, connu et reconnu par les entreprises françaises et étrangères. Le parcours SC apporte la dimension « sciences humaines » qui permet de mieux appréhender les attentes des entreprises afin de mieux réagir à une évolution du marché de plus en plus complexe. Le parcours SIIE est une nouveauté dans notre université à ce niveau de formation, il permettra aux étudiants de se former à l'identification de l'information utile et nécessaire aux acteurs économiques devant prendre des décisions stratégiques.

Le dossier que nous avons présenté n'a pas permis aux évaluateurs de l'AERES de répondre à leurs questions, nous reprenons ci-dessous chacune des remarques (en bleu) et nous donnons les précisions nécessaires.

1 - Le dossier proposé est incomplet et certains aspects importants ne sont pas abordés.

Le document que nous avons envoyé est un dossier compressé d'environ 130 pages comprenant les fichiers suivants :

- L-STS-SNC_Annexes (comprenant toutes les annexes du dossier)
- L_STS_SNC_Dossier (le dossier principal)
- L-STS-SNC_UE (comprenant l'ensemble des fiches descriptives des UE)
- L-STS-SNC_RNCP&ADD
- L_STS-SNC_Autoeval-Reponses
- L_STS_SNC_Autoeval-corrigée.

Nous pensons que le morcellement de notre document n'a pas rendu la lecture facile. Nous nous attacherons dans la suite à répondre aux interrogations des évaluateurs et apporterons des détails qui ne figuraient pas dans le document d'origine.

2 - Il est dommage qu'elle ne soit pas présentée plus clairement. La première phrase « la licence SNC a pour objectif de former des étudiants dans des disciplines complémentaires » illustre la difficulté de présenter cette mention.

Nous apportons ici quelques précisions qui nous l'espérons aideront les rapporteurs à mieux appréhender les objectifs de notre licence.

La licence SNC est composée de trois parcours :

- 1- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE).
- 2- Sciences Cognitives (SC).
- 3- Systèmes d'Information et Intelligence Economique (SIIE).

La première année est commune à l'ensemble des parcours. En deuxième année, 33% des cours sont mutualisés et en 3^{ème} année, les parcours se différencient complètement.

L'objectif de la licence mention SNC est de former des étudiants à l'informatique et aussi aux disciplines complémentaires nécessaires aujourd'hui au fonctionnement d'une entreprise, c'est-à-dire le management, l'intelligence économique et la cognition. La compétence visée est la maîtrise de la chaîne organisationnelle, en commençant par la compréhension des mécanismes humains dans l'entreprise jusqu'à la partie automatisée de sa gestion. Les étudiants doivent être capables de

modéliser le système organisationnel d'une entreprise autour d'un système d'information autorisant la coopération, l'échange, la psychologie cognitive des agents, le transfert,... Cet objectif est atteint par :

- Une forte implication de professionnels et d'intervenants des sciences humaines et sociales et de Droit Economie et Gestion dans la mention.
- Des stages de plusieurs mois.
- De nombreux projets conséquents effectués en dehors des cours et TD.

3 - L'Université de Lorraine propose par ailleurs une mention informatique dont le premier semestre (S1) est intégré dans le portail Mathématiques-Informatique-Sciences pour l'ingénieur. Excepté un graphique indiquant une passerelle de la L2 de SNC vers la L3 de la mention informatique, il n'est fait nulle part état de cette licence alors même que l'objectif en termes de compétences est, si on reprend le dossier, de « former des informaticiens avec des compétences pluridisciplinaires, un esprit d'ouverture et un éveil au monde de l'entreprise ».

S'il existe une proximité thématique avec la licence mention *Informatique* et le portail *Mathématiques – Informatique - Sciences pour l'ingénieur*, les finalités entre ces mentions restent fondamentalement différentes :

- 1- La mention SNC n'est pas une mention informatique, mais une mention pluridisciplinaire dont l'informatique est une de composantes. Les recruteurs que nous rencontrons dans nos forums et dans nos séminaires insistent sur le besoin d'embaucher des étudiants maîtrisant l'informatique et possédant les atouts nécessaires au fonctionnement d'une entreprise. L'informatique n'est qu'un maillon de la chaîne organisationnelle. Notre mention a été conçue pour répondre aux besoins des entreprises. Nos jeunes diplômés possèdent des compétences élargies en informatique, mathématiques, sciences cognitives, sciences de la gestion, économie et droit sont très appréciés et recherchés.
- 2- Les disciplines de sciences humaines et sociales de la licence SNC (psychologie, sociologie, philosophie, sciences du langage...), de même que les disciplines en droit-éco-gestion (management, droit finance, fiscalité...) sont enseignées par des personnels du Collegium DEG auquel notre UFR appartient et du Collegium SHS. Notre équipe pédagogique actuelle est diverse et composée de :
 - a. 8 intervenants en Droit-Eco-Gestion (1^{ère}, 5^{ème} et 6^{ème} des sections CNU).
 - b. 17 intervenants en Sciences Humaines et Sociales (7^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 71^{ème} et 72^{ème} des sections CNU)
 - c. 30 intervenants en sciences formelles et expérimentales (25^{ème}, 26^{ème}, 27^{ème}, et 69^{ème} des section du CNU).

Le nombre d'enseignants provenant de SHS et de DEG se renforcera à l'ouverture du parcours SIIE. Par ailleurs, toute l'équipe pédagogique est fortement impliquée dans le suivi des étudiants. Cette interdisciplinarité ne se restreint pas à l'équipe enseignante et est déjà présente dans les maquettes : de nombreux cours de L1 (introduction aux sciences cognitives, introduction aux sciences humaines, ...) sont ouverts aux étudiants du Collegium SHS. En outre, certains de nos étudiants sont inscrits dans une licence de sciences humaines (plus particulièrement en psychologie). L'ancrage est donc bien avec DEG et SHS.

- 3- Contrairement à la mention Informatique dont plus de 85% des enseignements sont effectués en Sciences expérimentales, les parcours de la mention SNC sont très équilibrés et incluent entre 34% et 55% d'enseignements en sciences humaines. La figure ci-dessous présente la répartition des disciplines dans la mention.

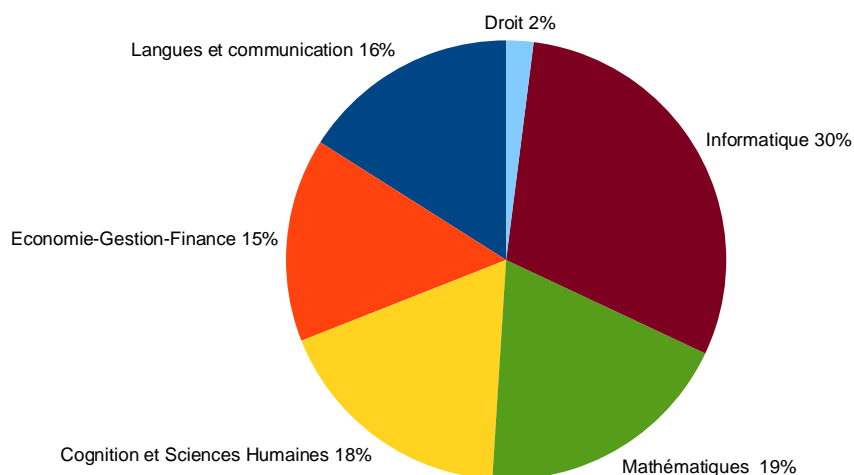


Figure 1 : Répartition des enseignements dans la mention SNC

Les fiches UE associées au dossier donnent des détails précis sur les enseignements de la figure 1.

4 - La formation est a priori dispensée sur deux sites : Nancy et Casablanca. Il est regrettable qu'aucun renseignement sur l'organisation, le nombre d'étudiants de Casablanca ne soient reportés sur le dossier.

L'UFR Mathématiques et Informatique a délocalisé la L3 MIAGE à l'IGA Casablanca en 2007. Cela se traduit par une inscription des étudiants marocains et du continent africain dans l'Université de Lorraine (UL) avec délocalisation des cours au Maroc. Le parcours délocalisé est par ailleurs en tout point (contenu des cours, modalités d'évaluation, durée des stages, etc...) identique à la L3 SNC parcours MIAGE de Nancy. Le nombre d'étudiants délocalisés inscrits dans le parcours MIAGE est entre 12 et 19 selon les années (voir Tableau 4).

Une phase de sélection sur dossier et entretien est effectuée par un jury de l'UL. Les étudiants doivent réussir un L2 similaire à celui de la mention SNC pour candidater en L3 MIAGE. Les cours sont effectués par des enseignants de l'UL et des enseignants marocains. L'équipe pédagogique marocaine est sélectionnée par l'UFR MI de l'UL. Le jury a lieu à Nancy et dans 80 % des cas les étudiants poursuivent en Master MIAGE délocalisé également à l'IGA Casablanca.

5 - L'équipe de formation est également présentée de façon peu claire. Les noms indiqués sont les mêmes que ceux de l'équipe pédagogique et ceux des différents responsables projetés ne sont pas communiqués.

Les termes : « équipe de formation » et « équipe pédagogique » étant ambigus, nous utiliserons ci-dessous les termes « équipe des responsables de formation » et « équipe d'enseignants ». L'équipe d'enseignants est composée d'enseignants-chercheurs de l'UFR MI et d'intervenants extérieurs. Les tableaux ci-dessous donnent les listes détaillées par catégorie.

Enseignant	Statut	CNU	Responsabilité
Barrandon Matthieu	MCF	26	Responsable de la licence Responsable du parcours SC
Péchoux Romain	MCF	27	Responsable du parcours MIAGE
Smaïli Kamel	PR	27	Responsable du parcours SIIE Responsable du parcours MIAGE délocalisé
Bruneau Olivier	MCF	25	Responsable L1
Malhomme Jean	MCF	27	Responsable des stages
Vigneront Laurent	MCF	27	Directeur de la MIAGE
Amblard Maxime	MCF	27	Responsable de la filière SC

Tableau 1 : Enseignants responsables de la licence

Nom	Responsabilité
Gustaw Isabelle	Responsable service scolarité
Besse Virginie	Scolarité et accueil des étudiants

Tableau 2 : Responsables administratifs de la formation

Nom et Prénom	Qualité	CNU	L1	L2	L3
Amblard Maxime	MCF	27	x	x	x
Barrandon Matthieu	MCF	26	x	x	x
Belaïd Abdel	PR	27			x
Benachour Saïd	PR	26		x	x
Bois Jean-François	PRAG	06			x
Boni Isabelle	PRAG	26	x	x	x
Boulec Sylvie	MCF	06		x	
Bourjot Christine	MCF	27		x	x
Brun Armelle	MCF	27			x
Bruneau Olivier	MCF	25	x	x	x
Canut Emmanuelle	MCF	07	x		
Carton Francis	MCF	07		x	
Castagnos Sylvain	MCF	27		x	x
Chagnoux Marie	MCF	71			x
Chateau Anne	MCF	11			x
David-Balestreiro Véronique	MCF	01		x	
Desor Didier	PR	69	x	x	x
Dozzi Marco	PR	26			x
Duval France	MCF	71			x
El-Ghoul Mansour	PAST			x	
Fontaine Pascal	MCF	27		x	x
Grégori Nicolas	MCF	16	x		
Guillaume Murielle	PRAG	69		x	x
Jacquey Evelyne	CR			x	
Kop Jean-Luc	PR	16		x	x
Langlois David	MCF	27		x	
Laroche Sylvia-Eva	MCF	16		x	
Lazard Sylvain	DR	27			x
Malhomme Jean	MCF	25	x	x	
Nabonnand Philippe	PR	72			x
Nourrissier Patrick	PAST				x
Péchoux Romain	MCF	27	x	x	x
Perrier Guy	PR	27			x
Perrin Olivier	PR	27			x
Pourié Carine	MCF	69		x	
Prévot Emilien	MCF	16		x	x
Rebuschi Manuel	MCF	17	x	x	x
Roussanaly Azim	MCF	27	x		x
Schroeder Henri	MCF	69	x	x	x

Nom et Prénom	Qualité	CNU	L1	L2	L3
Smaili Kamel	PR	27			x
Tabbone Antoine	PR	27		x	x
Thiebaut Eric	MCF	16			x
Thiéry Odile	PR	27			x
Verhaegen Frédéric	MCF	16	x		
Vigneront Laurent	MCF	27	x	x	
Walter Scott	MCF	72	x		

Tableau 3 : Liste des enseignants de la licence SNC

Le tableau donnant la liste des intervenants professionnels ainsi que leur profession est donné dans les pages 10 et 11 du dossier principal.

6 - Alors que le parcours MIAGE est bien justifié et légitime, on est amené à s'interroger sur la lisibilité et la finalité des parcours SC et SIIE : s'agit-il surtout en pratique de former des étudiants en vue des masters d'enseignement ? Quant aux débouchés envisagés du parcours SIIE, beaucoup d'entre eux semblent se situer en dehors du domaine STS

Les masters d'enseignement sont effectivement une possibilité de poursuite d'études après le parcours SC (ce qui a été omis dans le schéma de la page 4 du dossier). Mais à l'issue de la licence, la quasi-totalité des étudiants poursuit en master à l'UFR Mathématique et Informatique ou dans d'autres masters hors masters d'enseignement. Très peu d'étudiants souhaitent travailler après le stage de licence, et ce malgré les propositions d'embauche. Leur souhait est de poursuivre en master pour obtenir un diplôme leur permettant d'accéder à des emplois de cadre. Par conséquent, la finalité des parcours SC et SIIE de la mention SNC est de préparer les étudiants à intégrer les masters correspondant (respectivement le master SC et le master MIAGE) à l'UFR MI ou équivalents dans l'université de Lorraine ou ailleurs.

Concernant les débouchés de SIIE, nous souhaitons former des étudiants capables de comprendre et de maîtriser les mécanismes organisationnels (humains, économiques, informatiques, etc.) d'une entreprise. Il est donc naturel d'avoir des débouchés qui ne sont pas purement informatiques et donc STS. Une entreprise utilise l'informatique mais ce n'est qu'un maillon de la chaîne organisationnelle.

7 - Un stage est prévu pour l'ensemble des étudiants. D'une durée de 12 semaines pour les parcours MIAGE et SIIE, il n'est que de 4 semaines pour le parcours SC. Une argumentation expliquant cette différence serait intéressante

La durée des stages en sciences cognitives passera à 12 semaines pour une harmonisation avec les deux autres parcours de la mention SNC et les crédits ECTS seront révisés en conséquence..

8 - Certains enseignements sont validés par un quitus (PPP UFT10, stage parcours SC). Ceci ne vient-il pas en contradiction avec l'absence de note éliminatoire en licence ?

Les modalités de contrôle de connaissances de la licence suivent le cadre général de l'Université de Lorraine : il n'y a pas de notes éliminatoires en licence (c.f. règlement d'examens de l'université). Les seules matières comportant un quitus correspondent à des démarches d'accompagnement et non à une évaluation.

9- Par ailleurs, il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants dans chacun des parcours et de connaître avec plus de précision le devenir des étudiants du parcours SC.

Les effectifs par parcours sont donnés dans le tableau 4. A la sortie du parcours SC, les étudiants s'orientent majoritairement vers le master SC de l'Université de Lorraine. Certains s'orientent vers

d'autres masters sciences cognitives en France, masters ergonomie, neurosciences, informatique, institut de cognitive,...

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
L1	89	62	64	62	61	44
L2 MIAGE	29	26	32	27	23	29
L2 SC	29	34	27	24	34	24
L3 MIAGE	43	49	45	52	57	52
L3 MIAGE Maroc	-	12	19	19	17	13
L3 SC	29	29	33	33	35	43
Total	219	212	220	217	227	205

Tableau 4 : Répartition des étudiants par parcours

Dans les annexes envoyées à l'AERES, nous avons mis un tableau donnant les poursuites d'études des diplômés à l'issue de la L3. L'échantillon concernait l'année 2008-2009. Nous le reportons dans le Tableau 5.

Année	Formation	Université	Nombre
M1	MIAGE	Université Nancy 2	33
M1	Sciences Cognitives	Université Nancy 2	14
Concours de l'enseignement	Concours de recrutement Au professorat des écoles	IUFM Lorraine	4
L3	Psychologie	Université Nancy 2	2
M1	Informatique	Université Nancy 1	1
M1	Neurosciences	Université de PROVENCE	1
M1	Sciences Cognitives et ergonomie	Université Bordeaux 2	1
Ecole	Ingénieur en cognitive	Ecole Nationale supérieure de cognitive	1

Tableau 5 : Détail des poursuites d'étude après la L3 pour la promotion 2008-2009

10 – Les recommandations pour l'établissement portent particulièrement sur la qualité du dossier et le positionnement de la licence SNC par rapport à la licence informatique.

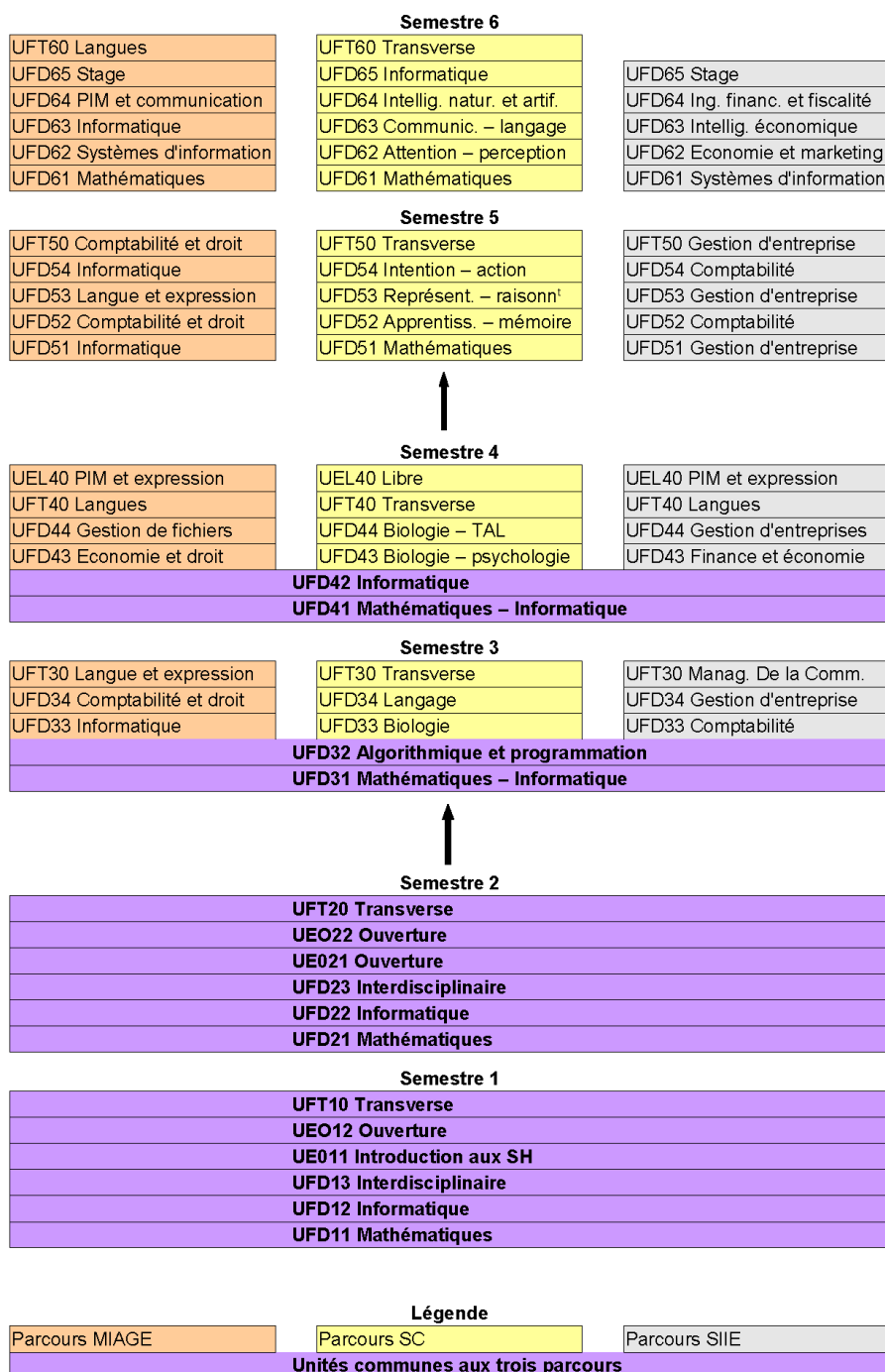
Concernant la qualité du dossier, nous avons pris en compte les remarques de l'évaluateur concernant les points absents du document. Pour les autres, nous les avons traitées dans cette réponse en mettant bien en évidence les points qui figuraient dans le dossier, mais qui n'ont pas été accessibles à l'évaluateur.

Quant à l'interrogation sur la justification de l'existence de deux licences proches (si l'on met le focus sur le parcours MIAGE de la licence SNC), nous avons montré dans le point 3 (page 3 de ce document), les différences principales entre les objectifs et les finalités des deux. Par ailleurs, les responsables des deux licences ont proposé une réponse commune qui sera transmise par notre université.

11- L'organisation générale de la mention aurait pu compenser les manques du début du dossier, mais seuls sont fournis des tableaux présentant la L1 et ses trois parcours. Les tableaux concernant la L2 et les parcours de L3 sont généraux au point qu'ils sont quasiment identiques pour ces trois parcours. L'intitulé des UE n'y apparaît pas alors que seul un code d'unité fonctionnelle (le même pour les 3 parcours) y figure. Il est regrettable que ces informations puissent être localisées dans le document annexe.

Nous n'avons pas été clair sur l'architecture de notre formation. En L1, il n'y a pas de parcours différenciés, l'ensemble des étudiants suit exactement les mêmes enseignements. En L2, les UE UFD31, UFD32, UFD41 et UFD42 sont communes à l'ensemble des étudiants quel que soit le parcours. Les autres UE de L2 sont spécifiques à chacun des trois parcours. En L3, il n'y a plus d'UE communes. Quelques intitulés d'UE sont similaires, mais les contenus sont différents et spécifiques à chacun des parcours. Nous donnons ci-dessous un schéma de l'organisation.

Organisation générale de la Licence SNC



Aix-en-Provence, le 26 mai 2012

Corine CAUVET
Présidente de la Commission
Pédagogique Nationale des MIAGE

Daniel MARQUIE
Président de la Conférence
des Directeurs des MIAGE

à

AERES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la présente campagne d'habilitation, la MIAGE de Nancy se trouve confrontée à un problème de compréhension des objectifs et spécificités des formations MIAGE, comme le montre l'avis et les commentaires de l'AERES sur la demande d'habilitation d'une licence Sciences Numériques et Cognitives avec un parcours MIAGE en L3 par l'Université de Lorraine.

La formation MIAGE a innové depuis 40 ans dans tous les domaines que nous demande de porter le ministère : diversité de recrutement et homogénéisation des compétences des étudiants pour leur réussite ; pédagogie adaptée à la continuité dans la formation ; préparation à l'insertion professionnelle dans une approche compétences ; formation en alternance ; formation tout au long de la vie et sécurisation des parcours ; formation à distance ; préparation des étudiants à l'innovation, l'entrepreneuriat et la recherche ; partenariats avec les entreprises ; dimension internationale de la formation ; ...

C'est une formation d'excellence exemplaire qui est un label en soi, à la fois dans le secteur de l'entreprise en France et à l'étranger, et par la lisibilité qu'elle porte dans l'offre de formation nationale dans les universités.

Nous nous permettons par ce courrier d'apporter un soutien à la proposition de l'équipe pédagogique de la MIAGE de Nancy dans laquelle la formation est organisée sur 6 semestres, les deux premiers débouchant sur une licence en Sciences Cognitives Parcours MIAGE et les quatre suivants sur un master MIAGE. Cette organisation de la formation est nécessaire sur le plan pédagogique pour donner aux étudiants des fondements en informatique et en gestion (L3), pour les aider à maîtriser l'ingénierie des systèmes d'information (M1) et pour leur permettre d'approfondir la gestion et l'insertion des systèmes d'information dans les entreprises (M2). Elle est aussi nécessaire pour réussir une insertion professionnelle de qualité de nos étudiants. Enfin l'organisation en 3 ans est indispensable pour assurer la continuité avec le master MIAGE et plus généralement la lisibilité de la filière MIAGE pour les étudiants au sein de l'Université de Lorraine et pour le milieu professionnel. C'est l'architecture organisationnelle et fonctionnelle de toutes les MIAGE de France à ce jour.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette lettre de soutien et nous sommes, bien sûr disponibles pour en discuter avec vous.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

